

Agde, le 4 février 2016

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 JANVIER 2016
COMITE DE QUARTIER « MIRABEL/LYAUTEY »

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie Quotidienne

CQ :

Mme BEREL :

- Les trottoirs sont inexistant Rue BARBES, peut-on les prévoir sur le budget 2016 ?
- Remise en place des 2 ralentisseurs montée de JOLY ? Revoir les panneaux signalétiques dans cette même rue,
- Rue des platanes, il faut entretenir les arbres.

Réponse :

- Concernant la création des trottoirs de la rue barbes, les travaux ne sont pas réalisables pour 2016, ces derniers nécessitent une étude complémentaire, compte-tenu de l'étroitesse de cette rue et du nombre important de sortie de maison.
- Suite à une réunion avec M CARRE, l'ensemble des administrés ne souhaite pas repositionner l'ensemble des ralentisseurs.
- Rue des platanes, l'intervention sera programmée pour la taille des arbres.

Mme CHOLLET :

- la vitesse des véhicules venant de la rue du 11 novembre est excessive à l'entrée de la rue Gambetta!!

Réponse :

Un comptage sera effectué sur deux jours et la vitesse moyenne sera communiquée lors du comité de quartier.

M MEYER :

- Pouvez-vous revoir l'égalsation du goudron des 2 nids de poule, à l'angle de la rue du Peyrou (rond-point Bigeard).
- Montée de JOLY au parking situé en haut de la rue, pouvez-vous élargir le trottoir de 1 mètre environ pour permettre le passage des piétons, poussettes et personnes handicapées ?

Réponse :

- La réfection pour l'égalsation du goudron du rond-point Bigeard va être effectuée.
- Pour l'élargissement des trottoirs, le bureau d'étude s'est rendu sur site, il est impossible de faire un trottoir sur le parking récemment réalisé. Nous allons mettre en place un passage piéton pour sécuriser les utilisateurs.

M. SANCHEZ :

- Le propriétaire du numéro 30 Rue des Anciens Combattants demande la taille de l'Acacia situé devant chez elle.

Réponse :

La taille a été exécutée.

Mme PACOT :

- Il faudrait nettoyer la piste cyclable devant le boulevard Monaco.
- Le long de la route de Sète revoir le revêtement (actuellement en sable).

Réponse :

Le revêtement définitif du boulevard du Monaco et de la route de Sète est « une recoupe de Pignan », ce

qui permet une meilleure infiltration des eaux de ruissellement. De plus, ce revêtement se dégrade moins au contact des racines des pins.

M CARVALHO :

Pouvez-vous revoir l'enrobé de la rue de la Piscine ?

Réponse :

La réfection de cette rue sera réalisée après le passage d'ERDF fin janvier.

M. DE LORME :

- Le bornage des rues des rocs et de la montée de Joly est très apprécié. Pouvez-vous borner de la même manière au croisement des rues Saint Bauzely et la Montée de Joly ?
- Est-il prévu d'enfouir les dessertes en aérien des câbles électriques, voire téléphoniques ? Une partie seulement de la ville est concernée, telle que la rue de la Montée de Joly.
- La réalisation du portillon de protection contre les crues est-il toujours d'actualité ?

Réponse :

- Le repositionnement d'un nouvel îlot central sera réalisé en 2016.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de téléphone sont réalisés en accord avec les concessionnaires lors d'opération de voirie et font l'objet d'un financement de la part du syndicat Hérault Energie.
- Une première commande a été retournée à l'entreprise car les dimensions du portillon de protection anti-crue n'étaient pas conformes. Nous relançons l'entreprise afin de connaître la prochaine date de livraison.

M. CARRE :

Pouvez-vous prévoir un nettoyage des miroirs des rues d'une façon générale et une campagne de bouchage de nids de poule (notamment rue Alsace Lorraine) ?

Réponse :

Une visite sur site va être faite avec le responsable du comité afin de programmer le changement des miroirs opaques.

M. PONCE :

Pouvez-vous reprendre la peinture défraîchie sur le rond-point Bigeard au niveau des passages piétons et autres ?

Réponse :

L'intervention sera programmée avant le comité de quartier.

M. IVARS :

Rappelle qu'une portion de la rue située entre la rue du mont st loup et l'avenue du Général De gaulle était auparavant en sens unique débouchant sur la grande rue, pourquoi ne pas la remettre comme avant ?

Réponse :

Une concertation auprès des riverains avait été faite avec une validation par la majorité.

Général :

Comment faut-il procéder pour être inscrit voisin-vigilants ?

Voisins vigilants :

Ce protocole est à la charge de la Police Nationale. Pour des renseignements complémentaires (mise en œuvre, référents, candidatures) se rapprocher du commissariat.

- Rue Denfert Rochereau, il manque une plaque de rue.

Sécurité

Présenté par Luc Larose

- Mise en fourrière : 2
- Dégradations : 2
- problèmes de voisinage : 2
- troubles à l'ordre public : 1
- aboiements de chiens : 1
- divagation de chien : 1

Mr SANCHEZ :

Le problème situé au niveau 34 de la rue des Anciens Combattants, la même personne continue toujours ses activités nocturnes gênant le voisinage !!!

Luc LAROSE a bien pris note de la demande.

B - GRANDS TRAVAUX

Station d'épuration – Normalisation Iso 14001 – Processus et implication de la Commune (D. Saignes)

Lors du renouvellement de la DSP assainissement en Juillet 2011, la commune a insisté sur la maîtrise des impacts sur l'environnement.

A ce titre, la Société Suez Environnement a proposé à la Ville d'Agde de lancer un processus de certification ISO 14001 en 2015.

Cette opération est complémentaire au plan communal de développement durable.

Tout le travail effectué en 2015 a permis de décrocher la certification de tout le service assainissement.

La Commune et les services techniques sont fortement impactés par cette démarche qualitative.

Quels sont les avantages de cette norme au travers de la DSP ?

- Diminution des rejets
- Augmentation des performances environnementales
- Anticipation et maîtrise des risques, augmentation de l'image « verte » de la collectivité

Les engagements de Suez Environnement envers la ville et les administrés

- Respect de la réglementation en vigueur
- Préservation de la qualité de l'eau de l'Hérault et des plages
- Service de qualité dans le respect de l'environnement
- Eco gestion des déchets et des produits dangereux sur site et dans les réseaux
- Communiquer avec les différentes parties
- Améliorer en continu le service

Aménagement de l'entrée de station du Cap d'Agde – Résultat du concours d'architecture et point sur l'avancement des études AVP PRO (D. Saignes – F. Toos)

La Ville souhaite moderniser et sécuriser les infrastructures routières en entrant au Cap d'Agde.

Le périmètre de l'opération est donc constitué par le site actuel du rond-point du Bon Accueil, sur lequel se situe la « Bulle d'Accueil » de l'Office du tourisme.

De manière générale, les objectifs à atteindre dans l'élaboration d'un tel projet seront :

- de sécuriser et de fluidifier les différents flux de véhicules. Les travaux programmés prévoient, dans un premier temps, de faire disparaître la partie supérieure du Cours des Gentilshommes sur le secteur traversant Nord du Rond-point du bon Accueil, d'aménager un giratoire à l'intersection entre le Cours des Gentilshommes et l'Avenue de Belle Isle en liaison avec l'Avenue des contrebandiers et enfin, d'aménager un second giratoire au bout de l'Avenue des Contrebandiers pour parfaire un nouveau réseau routier sécurisé.
- de proposer une desserte des cheminements doux et piétons.
- de restreindre au maximum les impacts sonores, visuels et environnementaux en créant des merlons et des murs anti bruit.
- d'assurer des infrastructures VRD cohérentes de l'entrée de la station du Cap d'Agde.
- de réaménager des espaces verts qualitatifs
- de créer des ouvrages de régulation et de captation des eaux de pluies

L'étude AVP est terminée et le PRO DCE a été lancé en fin d'année.

La consultation des entreprises dédiée aux travaux se termine fin janvier.

L'analyse des offres des entreprises candidates sera terminée fin février.

Les travaux pourront officiellement commencer début Mars pour une fin de travaux prévue en Mai 2017.

A ce jour, des travaux de fiabilisation du réseau d'A.E.P du centre port du Cap, sont réalisés conjointement avec Suez Environnement.

Les travaux ont commencé le 4 janvier dernier et se déroulent sur 5 semaines.

Le coût est de 420 000 € T.T.C.

Le coût global de cet aménagement est évalué à 8 600 000 € H.T soit 10 320 000€ TTC, répartis comme suit :

- Etudes : 600 000€ H.T soit 720 000€ T.T.C
- Travaux : 8 000 000€ H.T soit 9 600 000€ T.T.C

Point sur l'avancement des études suppression du passage à niveau (D. Saignes)

Deux points concernant la suppression du PN 288 sur la commune d'Agde :

1- Répartition des maîtrises d'ouvrages

Suite au courrier envoyé par SNCF réseau concernant la répartition des maîtrises d'ouvrages, le Conseil Départemental a répondu qu'il souhaitait que la maîtrise d'ouvrage soit unique jusqu'à la fin des études AVP.

La répartition des maîtrises d'ouvrages sera donc définie fin 2016 pour une signature en juin 2017.

SNCF réseau s'engage à fournir la V0 des études AVP pour fin 2016.

Pour rappel, SNCF réseau assurera les études PRO et travaux de la trémie et des équipements ferroviaires ; la ville et/ou la CD34 la partie routière et piétonne.

Le comité de pilotage demande que

- ces questions de répartition des maîtrises d'ouvrages soient anticipées et tranchées dès juin 2016 afin que SNCF Réseau puisse l'intégrer à l'AVP et au projet de convention
- la répartition financière définie pour l'AVP reste inchangée pour les phases suivantes.

Pour les phases Pro et REA, une nouvelle convention sera proposée à la signature des parties.

2- Réflexion sur la position de la trémie

SNCF réseau présente différents scénarios de positionnement de la trémie au droit du pont-rail (PRa) avec ses impacts en termes de coûts (cf diaporama).

Axe du PRa tel que défini en étude préliminaire :

L'axe du PRa est décalé par rapport à l'axe du passage à niveau actuel et permet de garder une certaine distance du front bâti.

Ceci nécessite des terrassements et un renforcement par rapport au pont canal. Surcoût 3M€ H.T.

Déplacement du PRa de 1 mètre vers la gare

Solution possible qui présente peu d'inconvénients techniques si ce n'est la protection des piétons vis-à-vis du poteau caténaire.

Cette solution a le mérite de s'écarter du Canalet et de « redresser » l'axe de la RD13.

Surcoût 70 000 € H.T.

Déplacement du PRa de 1,5 mètre vers la gare

Solution technique possible qui nécessite des travaux caténaires plus importants sur le réseau SNCF.

Cette solution a le mérite (encore un peu plus) de s'écarter du Canalet et de « redresser » l'axe de la RD13.

Surcoût : 810 000 € H.T.

Déplacement du PRa de + 1,5 mètre vers la gare

Solution techniquement très compliquée et difficile à chiffrer. (de l'ordre de plusieurs millions d'euros)

Obligations de l'état (inspection des sites classés) :

- Conserver l'effet rectiligne donné à partir du Canalet
- Maintenir au minimum 2 rangées d'arbres
- Réduire l'emprise de la contre-allée (voie à 8 m ?)

Pour prendre en compte les éléments techniques et patrimoniaux, la commune et SNCF Réseau vont approfondir le scénario «Déplacement du PRA de 1 mètre vers la gare ».

La prochaine réunion sera organisée par SNCF Réseau dès que les plans projets seront mis à jour en fonction de l'ensemble des éléments énoncés.

Programme enrobés voirie DSP Suez Environnement / Ville (D. Saignes)

La commune et la société Suez Environnement travaillent depuis quelques années sur la mise à jour du patrimoine.

En croisant les données recueillies grâce aux agents d'exploitation, il ressort que certains réseaux d'adduction d'eau potable ou d'assainissement doivent être renouvelés.

A ce titre, dans le quartier « Mirabel Lyautey», divers travaux devraient être entrepris dans les rues suivantes :

Lieu	Type de travaux	Dates prévisionnelles
Rue Châteaudun	AEP et reprise ensemble chaussée	Fin janvier – Début février
Rue de Prague	AEP - Extension pluvial et reprise totale chaussée	Entre mi février et mi mars
Rue des Barris	EU et AEP et reprise ensemble chaussée	Entre mai et juin
Rue B. Rigal	AEP et reprise ensemble chaussée	Entre Septembre et octobre
Rue Barbes	A.E.P et ensemble chaussée et reprise partielle des trottoirs	En mi octobre et mi novembre
Rue du Mt St Loup	AEP et EU et reprise ensemble chaussée	Mi février à début mars.
Rue de la piscine	EU et extension du pluvial (tranchée), réfection partielle chaussée	Courant février

Remplacement des arbres avenue François Mitterrand (D. Saignes)

Le boulevard François Mitterrand fait l'objet d'une étude de réfection voirie complète dans sa partie comprise du rond -point de l'Europe au Boulevard René Cassin.

La réparation de la chaussée, des pistes cyclables et des trottoirs ne peut être envisagée qu'après l'abattage des pins qui longent les voies, responsables des dégradations.

Le remplacement des pins se fera par des sujets au système racinaire non dégradant. En effet ceux-ci sont source de désordre structurel des revêtements de voirie.

Après consultation, les sujets susceptibles d'être plantés sont :

- Le chêne à feuilles de châtaignier
- Le chêne chevelu ou lombard
- Le palmier du Mexique

Compte tenu du coût élevé (env. 750 000 €) de réfection de la totalité de la voirie, la replantation de ces végétaux sera suivie d'une campagne de réfection et purges de la voirie existante.

CQ :

- Si vous supprimez ces arbres à cause des racines, n'implantez pas plus tard des ralentisseurs.
- Les washingtonias ne font pas d'ombre

Eclairage public – Changement horloge astronomique (L. Dubois)

Dans le cadre des travaux programmés du contrat de partenariat public privé pour la gestion de l'éclairage public, il va être procédé au remplacement de l'ensemble des horloges astronomiques. Ces dispositifs permettent d'optimiser et de rationaliser la durée d'allumage de l'éclairage public.

Au total, il va être mis en place, sur le premier trimestre de 2016, 231 nouvelles horloges pour un montant de 165 563 € T.TC.

Sur le quartier Mirabel/Lyautey, il sera installé 26 nouvelles horloges pour un montant de 18 634€ T.TC.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M SAIGNES, M HERAL, M LAROSE, M RUIZ.

Représentants du comité de quartier :

Présents :

M BEREL, M CARRE, M CARVALHO, M DE LORME, M MEYER, Mme PACOT, M PONCE.

Absents excusés:

Mme CHOLLEY, M IVARS, M POULAIN.

Absents :

M GOUDARD, M SANCHEZ.